



HAL
open science

Licence Économie - langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie - langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02036878

HAL Id: hceres-02036878

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036878>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Economie - Langue et sociétés
espagnoles et hispano-américaines

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Économie – Langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines.

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140007258

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Nanterre.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Économie - Langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines* est une formation pluridisciplinaire qui prépare à la fois aux métiers et aux masters d'espagnol économique et des économies espagnoles et d'Amérique hispanophone. Cette licence a comme objectif principal de répondre aux besoins croissants des entreprises et des organisations en matière d'internationalisation.

En première et deuxième années (L1 et L2), les étudiants bénéficient d'enseignements fondamentaux en économie (microéconomie, macroéconomie et économétrie) et en gestion (comptabilité et analyse financière, gestion et organisations), et dans de nombreuses autres disciplines connexes comme les mathématiques, les statistiques, l'informatique et l'anglais des affaires. Un second bloc est composé d'enseignements de langue espagnole (version, thème, expression écrite et orale, grammaire avec, en L2, de l'espagnol économique) et des enseignements d'histoire économique de l'Espagne et de l'Amérique latine (tous assurés en espagnol). Un troisième groupe est composé d'unités d'enseignements personnalisées (essentiellement de mathématiques et de statistiques) et d'enseignements de préprofessionnalisation (anglais des affaires et stage facultatif).

A l'issue de la L2, les étudiants peuvent continuer dans cette mention ou s'inscrire dans la licence *Gestion - Langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines*. Les unités d'enseignements précédentes présentent alors une orientation plus appliquée de l'économie (économie publique, des fluctuations, industrielle ou de la croissance) et

des connaissances de la langue et des sociétés hispanophones (comptabilité et fiscalité espagnoles) viennent compléter la formation.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Si les objectifs principaux de cette formation pluridisciplinaire *Économie - Langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines* semblent pertinents au regard des débouchés professionnels et des possibilités de poursuite d'études en master, le dossier présente de nombreuses lacunes sur différents points. Il est alors parfois difficile de distinguer les faiblesses qui relèvent de la formation elle-même de celles qui proviennent du dossier. La présentation de cette mention ne fait en particulier pas référence aux autres mentions de licence proches de celle-ci : la mention *Gestion - Langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines* (accessible après les deux premières années de la licence *Économie - langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines*) et les mentions d'*Économie* (ou de *Gestion*) - *Langue et sociétés anglaises, allemandes ou chinoises*. Toutes ces mentions ont en outre des enseignements communs avec les licences d'*Economie*, de *Gestion* ou de *Langues*. Rien n'est dit sur le positionnement respectif de chacune de ces mentions, ce qui rend, là aussi, l'évaluation délicate.

Néanmoins, le projet pédagogique de la licence *Économie - Langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines* est ambitieux : permettre aux étudiants d'acquérir de solides connaissances en analyse économique (ces cours sont communs avec la licence d'*Économie*) en appliquant ces enseignements aux situations et à la langue de l'Espagne et de l'Amérique latine. Il ne s'agit pas seulement de faire, dans cette licence, de l'économie d'un côté, de l'espagnol de l'autre, mais il s'agit d'apprendre à la fois les mécanismes économiques de base qui pourront être appliqués aux cas espagnol ou américain, et l'espagnol économique ou des affaires. Cette formation est donc exigeante ; c'est pourquoi les étudiants sont sélectionnés parmi les lycéens des classes européennes ou internationales de terminale des lycées de la région parisienne sur la base d'un Test d'Orientation Linguistique en espagnol. On ne sait ni quelles sont les séries de baccalauréat privilégiées, ni quels sont les critères ou les disciplines faisant l'objet d'une évaluation.

Dans chaque semestre, sur les cinq unités d'enseignements figurant dans la maquette, trois groupes d'enseignements peuvent être distingués :

- une unité d'enseignements fondamentaux (assurés en français) principalement en analyse économique et dans les matières habituelles pour une licence d'économie : gestion, statistiques, économétrie, informatique et anglais. Dans cette unité, l'équilibre entre les cours de microéconomie et de macroéconomie est bon. On peut regretter que des cours optionnels d'autres sciences humaines et sociales n'apparaissent pas dans la maquette, ainsi que l'absence de travaux dirigés pour les cours d'économie et de gestion au premier semestre ;
- une unité d'enseignements complémentaires (assurés en espagnol) de langue et de civilisations espagnoles : histoire économique de l'Espagne et de l'Amérique hispanophone (plus le Brésil), linguistique (version, thème, grammaire, avec une orientation marquée vers l'espagnol économique ou des affaires), comptabilité et fiscalité espagnoles, etc. ;
- deux unités d'enseignements (personnalisés et de préprofessionnalisation) : le parcours « personnalisé » est en fait un parcours d'approfondissement (obligatoire) en mathématiques et en statistiques, sans possibilité de choix d'enseignements. Dans le parcours de préprofessionnalisation apparaissent les cours d'anglais (18 h par semestre en L1 et L2, ce qui peut paraître comme insuffisant pour une licence combinant économie et langues). En L3, les étudiants peuvent choisir d'approfondir leurs connaissances en anglais ou d'apprendre une troisième langue vivante (le portugais est conseillé). En outre, un stage facultatif d'au moins un mois est possible à l'issue de chaque semestre pair.

Pourtant, il n'est pas certain que cet objectif exigeant du projet pédagogique puisse être pleinement atteint. En effet, des informations contradictoires apparaissent dans le dossier, sans doute à cause de défaillances importantes dans le pilotage de la formation. Ainsi, le premier bloc d'enseignements (économie) semble être géré par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Sciences économiques, alors que les deux autres blocs le sont par l'UFR de Langues (ainsi que le projet dans son ensemble). Par conséquent, la description des enseignements est beaucoup plus précise pour les enseignements de langue que pour les enseignements pourtant « fondamentaux » d'économie. Les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances ne sont pas les mêmes d'un bloc à l'autre, et il ne semble pas y avoir d'organisation unique et centralisée de la formation. Par suite, il n'y a pas de conseil de perfectionnement, d'indicateurs sur le devenir des étudiants ou d'évaluations des enseignements. Enfin, les recommandations de l'AERES (notamment sur le faible nombre d'intervenants professionnels) ont été faiblement prises en compte.

En revanche, des dispositifs d'aide à la réussite existent : enseignant référent, tutorat, aménagements d'horaire possibles pour les étudiants handicapés ou les sportifs de haut niveau, plateforme en ligne de mise à disposition des cours ou d'annales corrigées, réunions d'accueil et d'information, etc. Dans le cadre d'accords passés avec des universités étrangères, des échanges avec l'Espagne ou l'Amérique latine sont possibles en L3. Toutefois, le dossier ne mentionne pas l'existence d'enseignements de remise à niveau ou de méthodologie du travail universitaire, et la qualité des informations délivrées nuit à une juste évaluation de ces dispositifs.

De même, en ce qui concerne l'insertion professionnelle et la poursuite des études choisies, les possibilités de poursuite d'études en master sont importantes (masters d'économie, de gestion, d'espagnol, de langues étrangères appliquées, dans les universités ou les écoles de commerce) et cette possibilité constitue d'ailleurs le principal débouché de cette licence. Néanmoins, aucun suivi officiel des étudiants n'est effectué et il n'existe pas d'indicateurs de l'insertion professionnelle de ces étudiants. Le nombre d'inscrits pédagogiques est pourtant relativement limité : depuis 2007, l'effectif en L1 varie de 20 à 38 étudiants, de 6 à 25 en L2, et de 3 à 19 en L3.

Une liste de débouchés professionnels à l'issue de la licence est fournie, mais ils ne correspondent pas toujours à un niveau licence. Des projets d'amélioration existent cependant : création d'un Observatoire de la Vie Étudiante, d'un module de découverte des secteurs d'activité, projet de forum des métiers... Là encore, il est difficile de se forger une opinion claire sur ces points en raison de l'existence d'informations plus ou moins explicites dans le dossier.

- Points forts :
 - Le principe de cette formation bi-disciplinaire est bon et original.
 - Les compétences linguistiques recherchées sont orientées vers la pratique et cohérentes avec la dimension économique de la formation.
 - Des possibilités nombreuses et diversifiées d'insertion professionnelle et, surtout, de poursuite d'études en master sont offertes aux étudiants.
 - La mobilité internationale vers l'Espagne ou l'Amérique latine est favorisée.

- Points faibles :
 - L'organisation bicéphale de la licence par des équipes appartenant à deux UFR génère des faiblesses dans le pilotage de la formation : faible part des professionnels intervenant dans la formation, absence de conseil de perfectionnement et d'indicateurs sur le devenir des étudiants, faibles prises en compte des recommandations de l'AERES et des évaluations des enseignements, modalités de contrôle des connaissances différentes d'une unité d'enseignements à l'autre...
 - Une déperdition importante d'étudiants entre la première et la deuxième année (25 étudiants inscrits en L1 en 2010-2011 et 6 étudiants inscrits en L2 en 2011-2012) qui laisse à penser que le taux de réussite est faible et que les dispositifs d'aide à la réussite sont à améliorer. Le taux déclaré d'étudiants admis en L2 même partiellement est pourtant de 64 % en 2010-2011.
 - Le parcours « personnalisé » ne semble pas personnalisable : aucun choix de cours n'est proposé aux étudiants dans cette unité qui est essentiellement une unité de mathématiques et statistiques (en français). Le contenu de ce parcours n'est guère conforme à ce qu'annonce l'établissement.
 - Les partenariats à l'étranger ne semblent pas se répercuter sur le fonctionnement du diplôme : pas de double diplôme, pas de conventions permettant un semestre systématique à l'étranger...
 - Le système de l'autoévaluation n'est pas compris : elle est confondue, dans le dossier et dans la fiche d'autoévaluation, avec l'évaluation des enseignements par les étudiants.
 - Un dossier parfois lacunaire.

Recommandations pour l'établissement

Cette mention aurait sans doute plus sa place comme parcours dans une mention *Économie - Langues* (ou *Économie - Gestion - Langues*) que comme mention à part entière. La faiblesse de ses effectifs et le projet pédagogique justifieraient une nouvelle architecture qui permettrait davantage de mutualisations administratives et pédagogiques.

Il serait souhaitable :

- d'unifier et d'institutionnaliser l'organisation de la licence en constituant un comité de pilotage unique composé des membres des deux UFR,
- de mettre effectivement en application les dispositifs d'aide à la réussite qui sont envisagés pour répondre à la faiblesse des effectifs, particulièrement en deuxième et troisième années,



- de rendre lisibles dans la maquette des enseignements et en cohérence avec la présentation de la licence, les informations sur la sélection des étudiants à l'entrée de cette formation, et sur les unités personnalisées et de préprofessionnalisation (enseignements optionnels ou de remise à niveau ou de méthodologie),
- de rendre obligatoire au moins un semestre (ou un stage) à l'étranger.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom | SINARDET Emmanuelle

Email | Email universitaire : esinardetseewald@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHESE DE L'EVALUATION »

**Appréciation
 globale**

- La mention ECONOMIE-LANGUES ET SOCIETES ESPAGNOLES ET HISPANO-AMERICAINES développe des synergies avec les autres mentions de Licence proches.

Il existe en effet des blocs d'enseignement mutualisés avec des mentions proches, dans le but d'optimiser les ressources administratives et pédagogiques, de créer des dynamiques entre les enseignements, de favoriser les complémentarités.

Les enseignements fondamentaux concernent ainsi toutes les ECONOMIE-langues, quelle que soit la langue.

Les enseignements en espagnol, pour leur part, sont mutualisés en L3 avec GESTION-LANGUES ET SOCIETES ESPAGNOLES ET HISPANO-AMERICAINES.

Soulignons que ces moments de rencontre que sont les mutualisations entre blocs des formations bénéficient également aux étudiants, car ils contribuent à créer un esprit de 'promotion'.

- L'accès en L1 sur la base du Test d'Orientation Linguistique (TOL) s'adresse à tous les étudiants intéressés par la mention, sans opérer de distinction entre les filières de Baccalauréat. Le critère est essentiellement linguistique : une bonne maîtrise de l'espagnol. Cette dernière est un prérequis au succès de l'étudiant (50% des cours en espagnol dans la mention, avec une approche de l'espagnol appliqué qui plus est).

- Concernant les cours optionnels d'autres sciences humaines et sociales, lesquels n'apparaissent pas dans la maquette :

Les enseignements complémentaires de la maquette (assurés en espagnol) proposent déjà des approches basées sur les sciences humaines et sociales. Ils reposent sur l'histoire, la sociologie, l'anthropologie culturelle, le droit.

- S'agissant des modalités de contrôle de connaissances, différentes d'un bloc à l'autre :

Elles résultent d'une réflexion pédagogique. Les unités d'enseignements complémentaires (enseignements en espagnol 100%) privilégient le strict Contrôle continu, afin de valoriser et d'évaluer tout au long du semestre la progression en langue, à l'oral et à l'écrit. Ce véritable CC est permis par les effectifs réduits.

	<ul style="list-style-type: none"> - Les dispositifs d'<u>aide à la réussite</u> mis en place pour d'autres formations (mise à niveau ou méthodologie) peuvent être adoptés. Notions que la déperdition entre L1 et L2 s'explique essentiellement par la réorientation vers d'autres filières (LEA, espagnol LLCE, histoire, par exemple). - Dans une licence généraliste, il est délicat de <u>faire intervenir des professionnels</u> de manière régulière. Nous proposons de leur réserver des interventions ponctuelles selon leurs compétences (communiquer en milieu professionnel, comptabilité, fiscalité, environnement économique et social). - Nous avons choisi une présentation en <u>plusieurs mentions</u> (une par langue), plutôt que plusieurs parcours en une seule mention, pour une plus grande visibilité des langues offertes et une meilleure lisibilité du diplôme. L'inscription de la langue sur le parchemin nous avait semblé essentielle. Techniquement, le regroupement ne poserait pas de problème, mais nous risquons d'y perdre en communication. - La <u>structure unique de maquette</u> adoptée par l'Université pour la licence impose une UE « parcours personnalisé » qui n'est guère pertinente pour les formations bi-disciplinaires, en elles-mêmes déjà fortement personnalisées (d'où l'absence de choix sauf pour un semestre).
Points forts	<p>Nous exprimons tous nos remerciements aux experts pour la précision de leur évaluation. Nous leur sommes très reconnaissants d'avoir relevé l'originalité et la pertinence du projet.</p>
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> - L'évaluateur souligne un <u>pilotage de la formation</u> trop informel voire inefficace. Le pilotage est établi et indiqué aux étudiants. Toutefois, les remarques de l'évaluateur sont pertinentes ; un chantier est nécessaire. Nous prenons bonne note de la nécessité de constituer un pilotage mieux défini et formalisé. Nous prendrons des mesures dès la rentrée prochaine. Le <u>comité de pilotage</u> sera officialisé en septembre et à l'oeuvre avec les équipes de formation de la licence d'Economie et des autres licences Economie-Langues et Gestion-langues. Ce comité permettra d'articuler efficacement les différentes mentions proches de cette licence. - Les dispositifs d'<u>aide à la réussite</u> mis en place pour d'autres formations (mise à niveau ou méthodologie) peuvent être adoptés. - Un <u>double diplôme</u> avec une Université espagnole a été envisagé, mais il est reporté en raison des difficultés que connaissent actuellement les universités espagnoles. Nous avons donc privilégié le renforcement des collaborations avec nos universités partenaires (mobilité enseignante et étudiante, très active et fructueuse). <p>Nous mettons également à profit les projets internationaux dont notre Université est</p>

membre. A titre d'exemple, le Master Etudes Romanes de l'UFR LCE (un des débouchés, d'ailleurs, de cette Licence) a remporté le financement d'un Programme intensif international d'excellence (Intensive program Erasmus) intitulé « Développement et démocratie en Amérique latine: nouveaux enjeux, nouveaux acteurs (20-21e siècles) ». Il s'agit d'un Programme international commun entre l'Université Paris Ouest (France), l'Université de Cadix (Espagne) et l'Université de Pécs (Hongrie). Les intervenants de Pécs et de Cadix, présents sur le campus dans le cadre de ce Programme, interviendront auprès des étudiants de cette mention en matière de relations entre l'Europe et l'Amérique latine.

- S'agissant d'un semestre systématique à l'étranger :
Ce semestre est, dans la pratique, une réalité : les étudiants de cette mention passent, dans leur grande majorité, au moins un semestre dans un pays hispanophone. Les nombreuses conventions signées depuis ces dernières années ont eu pour but, justement, de permettre cette pratique.
La décision de ne pas inscrire ce semestre dans la maquette tient compte d'une réalité : certains de nos étudiants ont de faibles ressources et/ou assument des obligations familiales.

- L'évaluation des enseignements fait l'objet d'une réflexion au niveau de l'université afin de permettre aux UFR de mettre en place un dispositif pertinent et accepté par tous (enseignants et étudiants).

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

- Le comité de pilotage sera officialisé en septembre et à l'œuvre quand débutera le prochain contrat, avec les équipes de formation de la licence d'Economie et des autres licences Economie-Langues et Gestion-Langues.
- L'université travaille à la mise en place d'un dispositif de suivi des étudiants ainsi qu'à l'amélioration de leur information et de leur orientation.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Nous n'observons pas de décalage notable entre la note attribuée et les commentaires du rapport.

Nous remercions de nouveau les évaluateurs de l'intérêt porté à notre formation, de la reconnaissance de la qualité du projet pédagogique (notée A).

Les deux B sont justifiés au vue des informations que nous avons transmises à l'évaluateur. Nous espérons que les précisions apportées ci-dessus permettront d'améliorer les notes.

Peut-être l'item Insertion professionnelle / poursuite des études choisies nous semble noté un peu durement (B) : cette Licence se présente comme un « tremplin », qui offre des poursuites d'études nombreuses (écoles de commerce, master LEA, économie et gestion, master langues) dont peu de

formations peuvent se targuer.

Le C est parfaitement cohérent avec les critiques concernant le pilotage. Les critiques sont justifiées. Nous allons en tenir compte et y remédier.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

